

effet, dès que le fort fut achevé, Lesdiguières, avec son gendre Créqui, l'assiège. Charles-Emmanuel envoie aussitôt une petite armée sous le commandement de son frère Dom Philippin, bâtard de Savoie, pour s'opposer aux progrès des assaillants. Une bataille a lieu sous les murs du fort ; Dom Philippin est mis dans une déroute si complète, que pour échapper il est obligé d'échanger son brillant habit d'officier contre celui d'un paysan.

L'habit de Dom Philippin était décoré d'une magnifique écharpe, don gracieux de la dame de ses pensées.

L'habit et l'écharpe furent immédiatement vendus à fort bon marché à un sergent du régiment de Créqui, qui les porta à son commandant. Le lendemain un trompette du duc de Savoie étant venu au camp de Lesdiguières pour s'informer des morts et des blessés faits dans la bataille, Créqui le chargea de dire à Dom Philippin « qu'il fût une autrefois plus soigneux de conserver les présents des Dames. » Dom Philippin piqué au vif de ce reproche, voulut en avoir raison et fit porter un défi à Créqui. Le duc de Savoie en ayant eu connaissance, fit défense à son frère d'y donner suite. Mais Dom Philippin s'échappe de la cour et arrive à Gières, rendez-vous qu'il avait donné à Créqui. Ils s'y battent seul à seul, Dom Philippin est jeté à terre d'un coup d'épée et obligé de demander merci. Créqui lui accorde la vie et de plus il lui envoya un chirurgien qui le pansa et le guérit. De retour à la cour de Savoie, il se présenta devant le duc ; mais celui-ci, irrité d'avoir vu son propre frère enfreindre ses ordres, lui fit défense de reparaitre devant lui , qu'il n'eût eu sa revanche. D'autres chroniqueurs ajoutent que la dame qui avait fait présent de l'écharpe refusa aussi de le voir avant qu'il n'eût vengé sa défaite et lavé son injure dans le sang de son adversaire. Dom Philippin au désespoir fait appeler Créqui de nouveau par le baron d'Artignac. Créqui avait droit de refuser cartel après avoir combattu une fois, après avoir donné la vie : il l'accepte néanmoins et le lieu du combat est assigné à Saint-André de Briord, dans cette partie de la plaine qui s'étend de la base de la montagne sur laquelle est bâti le château jusque au bord du Rhône. On convient de la manière dont il aura lieu. Les deux adversaires se battront en chemise, l'épée d'une main et le